

Programme : Assistant de Soins en Gériatrie

Sanction : Délivrance d'un certificat

Contexte législatif et réglementaire

Arrêté du 23 Juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gériatrie

Compétences visées

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées

Objectifs de l'enseignement

Selon l'arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'Assistant de Soins en Gériatrie :

- Mobiliser l'ensemble des connaissances nécessaires à la mise en œuvre des soins adaptés dans la prise en charge des patients atteints de démence,
- Identifier la prise en charge des troubles de la mémoire, troubles de la vigilance, troubles des fonctions symboliques, troubles de raisonnement, du jugement et du comportement,
- Participer à la mise en œuvre d'un projet « thérapeutique », en lien avec l'entourage, pour un patient atteint de démence.

Contenu de la formation – Durée

1er axe : La maladie d'Alzheimer, les démences : des représentations aux soins

2ème axe : Prise en soins du bénéficiaire et de son entourage

- 1er volet : *L'accompagnement global de la personne et de son entourage*
- 2^{ème} volet : *La communication adaptée*

3ème axe: L'accompagnement du patient dans les activités de la vie quotidienne

4ème axe : Gérer les situations de crise

- 1er volet
 - Les troubles du comportement
 - La violence
 - La douleur
 - Les fugues
 - L'accompagnement de fin de vie
 - Le décès
 - Le refus de soin

- 2ème volet
 - La protection du soignant
 - L'évaluation des situations à risques (prévention)
 - Les ressources mises à disposition
 - Risques psychosociaux et prévention du syndrome d'épuisement professionnel

Durée : La formation est d'une durée de 140 heures et doit être suivie en totalité, sans possibilité d'allègements, y compris pour les professionnels disposant déjà d'une partie des compétences visées. Elle est organisée en périodes discontinues, sur une amplitude de douze mois maximum, pour permettre l'alternance entre formation et exercice professionnel.

Les méthodes pédagogiques

Le projet pédagogique prévoit la mise en œuvre des modalités pédagogiques suivantes :

- S'appuyer, pour l'acquisition des savoirs et savoir-faire, sur l'analyse de cas pratiques évoqués par les professionnels ;
- Faciliter l'interactivité et les échanges entre le groupe des participants, et entre les participants et le(s) formateur(s) notamment sur les enjeux éthiques liés à ces maladies ;
- Permettre le développement de compétences attendues sur la prise en soins des personnes et les différentes approches relationnelles à partir d'illustrations et de recommandations (HAS et ANESM) et du rappel de principes de base énoncés dans le référentiel de formation ;
- Initier une réflexion sur les interactions avec les équipes, les personnes et les entourages familiaux, à partir de mises en situation et inciter le professionnel à se projeter dans cette nouvelle fonction : travail en équipe, nouveau rôle, nouvelles relations et place auprès des autres professionnels, de la personne malade et de sa famille ;
- Permettre le développement des compétences attendues en termes de savoir être (empathie, patience...) et pas uniquement en termes de savoir-faire (pratiques professionnelles opérantes).

Les différents niveaux d'évaluation et de contrôle

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

La formation est organisée en 5 domaines de formation (DF) d'une durée de 21 à 35 heures

(Un domaine de formation est l'organisation d'un enseignement autour d'un thème).

- 2 travaux intersessions sont demandés aux apprenants.
- Une étude de cas clôt la formation et valide la formation.
- La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire

Une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire par l'organisme de formation. Elle comportera l'identité du stagiaire, l'identification de l'organisme de formation, les noms et qualités du signataire de l'attestation ainsi que les dates de la formation suivie par le stagiaire.

Une attestation similaire de suivi partiel de la formation pourra être remise en cas d'interruption justifiée. Ce document devra préciser, en outre, le nombre d'heures et les domaines de formation réalisés ainsi que le nombre d'heures et les domaines de formation restant à suivre par le stagiaire.

Pré requis

Type de sélection

Aides-soignants, aides médico-psychologiques et sous condition aux auxiliaires de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Entrée sur dossier

L'entrée en formation est prononcée pour les professionnels ayant le niveau requis.

Une attestation de prise en charge employeur est nécessaire.

Pour les personnes finançant leur formation, un engagement de financement individuel leur est demandé

Le dossier administratif doit être complet.

Dates d'inscription ET coût

- Ouverture des inscriptions du 1er décembre 2016 au 10 mars 2017
- Clôture des inscriptions le vendredi 10 mars 2017
- Date d'entrée en Formation le Lundi 13 mars 2017

Prix : 1500 euros

Lieu de la formation

Les locaux de la Fondation Léonie Chaptal : 19 rue Jean Lurçat -95200 Sarcelles

Inscription

Secrétariat Formation Continue Téléphone : 01 .39.90.58.45 Fax : 01.39.94.83.74

Mail : b.rodriquez@fondation-chaptal.fr

Quota

20 stagiaires par promotion.

Nombre minimum de stagiaires : 8